



A Château-Gontier-sur-Mayenne
Le 25 mai 2020

Objet : Bilan des actions menées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « Manger local, Manger durable en Sud Mayenne »

Dossier suivi par : Vincent Saulnier (Président Gal Sud Mayenne) – Fanny Cordier (Animatrice PAT Manger local, Manger durable en Sud Mayenne)

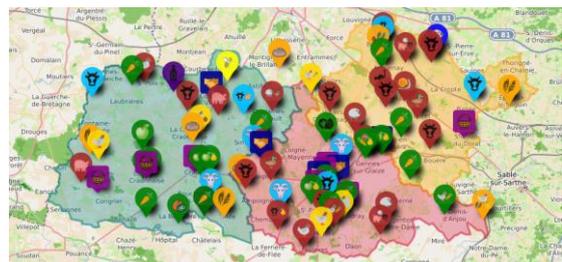
Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de ce contexte sanitaire inédit, et à l'issue de cette première phase de confinement total, le GAL Sud Mayenne tenait à vous faire une synthèse des actions engagées, en soutien aux producteurs et consommateurs locaux, **dans une volonté de maintenir la dynamique et d'accompagner la transition amorcée dans « le monde d'après » et notamment dans la nécessaire adaptation aux effets du changement climatique pour notre production agricole de demain.**

Le déploiement des actions s'est fait dans le cadre de notre **Projet Alimentaire Territorial « Manger local, Manger durable en Sud Mayenne »** dont l'animatrice nous a rejoint en mars, avant le confinement. L'urgence de la situation nous a amené à adapter notre plan d'actions pour le territoire, la priorité étant de venir en aide aux producteurs locaux, particulièrement affectés par les mesures sanitaires pour la commercialisation de leurs productions. Après un travail de recensement des besoins auprès des producteurs en collaboration avec nos trois communautés de communes associées (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez), ainsi que nos partenaires référents du Civam Bio et la Chambre d'agriculture de la Mayenne, le constat a pu être fait. L'écoulement des productions normalement destinées à de la vente aux marchés et à la restauration collective a pu se maintenir grâce aux points de vente existants - notamment les collectifs et les magasins spécialisés -, aux solutions de marchés dérogatoires dans certaines communes et au développement des ventes directes à la ferme et sur commandes auprès des producteurs (drive). La forte demande des habitants de notre territoire en produits locaux, en réponse à cette situation de crise, a permis de soutenir ces adaptations et de les rendre viables.

Un besoin cependant est apparu concernant le manque de visibilité des productions locales et leurs modalités d'accès. C'est pourquoi le GAL a fait le choix de développer **une carte alimentaire interactive du Sud Mayenne**, outils de communication et de valorisation des producteurs locaux, facilitant l'accès des Sud Mayennais à un des points de vente de proximité de produits locaux de qualité (dans les fermes, via des collectifs, des magasins spécialisés, les marchés ou encore des commerces de proximité).

[Lien vers la carte alimentaire](#). A diffuser largement.



➤ GAL Sud Mayenne

Hôtel de Ville - 23, Place de la République - 53200 Château-Gontier

Tel: 02 43 09 55 46 - Email: gal@sud-mayenne.com –

Site web: www.gal-sud-mayenne.com





Dans le cadre du PAT, d'autres actions vont évidemment voir le jour dans les mois à venir, notamment concernant **l'évolution et l'adaptation des modèles alimentaires en restauration collective**. L'ensemble du projet, de ses ambitions, de son plan d'actions vous seront présentés plus officiellement lors d'une réunion de lancement qui aura lieu dans chaque communauté de communes, idéalement reportée pour la rentrée de septembre/octobre, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Nous devinons vos préoccupations actuelles concernant la reprise du fonctionnement de vos services en présentiel, l'organisation de la rentrée scolaire pour les communes concernées, mais nous tenons à **nous montrer présents et disposés dès maintenant à vos côtés pour vous accompagner dans la nécessaire adaptation de notre territoire face aux évolutions climatiques et écologiques et notamment pour contribuer au maintien d'une production agricole résiliente et assurer une alimentation de qualité de nos administrés**.

D'ici là, nous vous invitons à réfléchir d'ores et déjà à la **désignation d'un référent local de l'alimentation**, qui sera amené à suivre et faire vivre localement les actions déployées dans le cadre du PAT. Nous vous remercions alors de nous transmettre ses coordonnées. Pour les communes disposant d'un restaurant scolaire, un questionnaire vous sera prochainement communiqué afin de réaliser un état des lieux.

Pour toutes demandes d'informations sur le PAT, toutes actions ou projets sur lesquels vous seriez volontaires et/ou déjà impliqués en lien avec l'alimentation durable (en restauration collective, auprès d'industries agroalimentaires, de distributeurs, soutiens aux productions agroécologiques...), n'hésitez pas à vous rapprocher de notre animatrice par mail : fanny.cordier@chateaugontier.fr

Toute l'équipe du Gal Sud Mayenne s'associant à moi vous souhaitons du courage, une bonne santé à vous et à vos proches.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées,

Vincent SAULNIER
Président du GAL Sud Mayenne

➤ **GAL Sud Mayenne**

Hôtel de Ville - 23, Place de la République - 53200 Château-Gontier

Tel: 02 43 09 55 46 - Email: gal@sud-mayenne.com –

Site web: www.gal-sud-mayenne.com

